

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Vie Associative
04 13 31 39 17

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 19 OCTOBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-PIERRE BOUVET**

**OBJET : Soutien aux associations d'anciens combattants / subventions de fonctionnement:
exercice 2018 / 4ème.répartition.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux anciens combattants, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant le tableau joint au présent rapport en annexe 1, la demande de subvention de fonctionnement formulée, au titre de l'année 2018, par le Comité départemental des Bouches-du-Rhône de l'Association nationale des anciens combattants et ami(e)s de la résistance (A.N.A.C.R.) à Aix-en-Provence.

Le montant de la subvention à allouer s'élève à 4 000 € au titre du dispositif de soutien aux associations d'anciens combattants.

Pour toute subvention supérieure à 23 000 €, une convention de partenariat conforme à la convention type prévue à cet effet, sera établie préalablement au versement de l'aide départementale.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL